

## **Décision de la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher**

Réunie le 28 juin 2022, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a accordé l'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la S.A.S. «SORODIS», à ROMORANTIN-LANTHENAY (41200), en qualité de propriétaire et exploitante des activités E. LECLERC, en vue d'étendre un ensemble commercial « E. LECLERC » par l'extension de 855m<sup>2</sup> de surface de vente d'un commerce de secteur 2 à l enseigne « E. LECLERC », d'une surface de vente actuelle de 1300 m<sup>2</sup>, situé 1 rue des Chardonnnes, ZAC de la Grange à ROMORANTIN-LANTHENAY (41200).